

en ligne en ligne

BIFAO 90 (1991), p. 365-380

Guy Wagner, Christian Leblanc, Guy Lecuyot, Anne-Marie Loyrette

Documents grecs découverts dans la Vallée des Reines, I [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant

9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à

l'étranger (BAEFE)

9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DOCUMENTS GRECS DÉCOUVERTS DANS LA VALLÉE DES REINES

I

Les documents épigraphiques rassemblés pour la présente étude, proviennent de deux secteurs appartenant géographiquement à la vallée des Reines. Les uns ont été trouvés au cœur de la nécropole, à l'intérieur de tombes récemment vidées ou au cours de déblaiements de surface entrepris sur les flancs du ouadi principal; les autres ont été mis au jour durant les nouvelles fouilles conduites depuis 1988 au Deir Roumi, petit monastère édifié sur le versant nord de la montagne, entre la vallée des Trois Puits et la vallée de la Corde ¹.

Étiquettes de momies, pièces d'étoffe ou de bandelettes inscrites et quelques ostraca constituent l'essentiel du matériel ici traité mais qui ne représente, en réalité, qu'un faible pourcentage des vestiges contemporains de l'époque gréco-romaine recueillis dans le contexte des sépultures de la vallée des Reines. Une abondante poterie aux formes variées, une profusion de restes humains momifiés auxquels s'ajoutent encore des plastrons et des linceuls peints, constituent notamment l'autre part de ces reliques confirmant la réutilisation dense et quasi générale des tombes du site aux premiers siècles de notre ère ². C'est dire que, dans le territoire des *Memnonia*, l'antique *st nfrw* semble avoir été un lieu d'inhumation privilégié pour la population locale et celle des environs de Djêmé ³.

À Thèbes-Ouest, en particulier, la récupération d'emplacements funéraires s'imposa relativement tôt. Dès la Troisième Période Intermédiaire, en effet, on sait que nombre de puits de la XVIII° dynastie ou de tombes ramessides avaient été déjà réaménagés en de nouvelles concessions individuelles ou familiales. L'augmentation progressive de la population, associée au désir constant des habitants de la région de se faire enterrer dans

- 1. Ces recherches étaient placées sous la direction scientifique conjointe de Ch. Leblanc, Responsable de l'URA 1064 du CNRS, et de F. Hassanein, à l'époque Directeur Général du CEDAE. Les documents ici publiés ont été étudiés sur le terrain par G. Wagner, lors d'une mission CNRS réalisée dans la vallée des Reines en mars-avril 1988.
- 2. Ce matériel fera l'objet d'études et de publications séparées.
- 3. Voir déjà, à ce sujet : Ch. Leblanc, « Le dégagement de la tombe de Ta-nedjemy », BSFE 89, 1980, p. 32-47; Ch. Leblanc et F. Hassanein, « La vallée des Reines », Archéologia, n° 205, 1985, p. 24-31; Ch. Leblanc, « L'archéologie et l'histoire de la vallée des Reines », Dossiers d'archéologie, n° 149-150, 1990, p. 22-29.

30

les flancs proches de la sainte montagne 4, n'est vraisemblablement pas étrangère, à l'époque romaine encore, au fait que l'administration des *Memnonia*, pour pallier le manque de places disponibles, dut favoriser une pratique déjà bien établie, la développant même, selon les besoins, au sein des grandes nécropoles de la rive occidentale. C'est sans doute ainsi que la vallée des Reines fut transformée en cimetière populaire, et que ses sépultures devenues collectives, accueillirent des centaines de défunts. En règle générale, les tombes réutilisées n'ont pas subi de profondes modifications architecturales, si ce n'est, dans certains cas, l'ajout de chambres supplémentaires venant se greffer sur le plan initial, ou bien encore — et suivant en cela le principe des catacombes — l'aménagement de réseaux souterrains permettant la communication entre plusieurs caveaux à l'origine indépendants.

I. – LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DES DÉCOUVERTES

A. Documents trouvés à l'intérieur ou à l'extérieur de tombes.

Tombe VdR n° 11. — Contemporaine de la XVIII^e dynastie et réutilisée successivement à la Troisième Période Intermédiaire puis à l'époque romaine, cette sépulture est située à l'entrée du ouadi principal, sur le versant sud et en bordure de la route moderne asphaltée ⁵. Elle a été dégagée entre octobre 1985 et mars 1987 ⁶. La fouille n'a livré que peu de matériel épigraphique d'époque tardive.

Le nettoyage des abords et, en particulier, de l'escalier d'accès au caveau, a permis de recueillir de nombreux tessons d'amphores 7 en terre cuite marron dont certains portaient des traces d'inscriptions à l'encre noire : un compte partiel établi en drachmes et oboles, un texte très effacé mentionnant une liste de noms de personnes, et un fragment de col de récipient sur lequel figure au génitif, le nom de Petosiris = « [jarre de] Petosiris » (inscription qui, d'après la paléographie, pourrait dater du II es. apr. J.-C.). Plus complets, deux autres ostraca proviennent du même endroit : il s'agit d'une liste de noms et d'un fragment de compte (cf. infra, n°s 1 et 2, p. 373 sq.).

- 4. Sur le caractère sacré de la Montagne de Thèbes à l'époque gréco-romaine, cf. A. Bataille, « Quelques graffites grecs de la montagne thébaine », BIFAO XXXVIII, 1939, p. 145 sq.; id., Les Memnonia, RAPH 23, 1952, p. 109.
- 5. Voir, pour l'état des lieux, avant et après la fouille : Ch. Leblanc, *Ta set neferou*, I, 1989, pl. 5, 46 sq.
- 6. Pour l'étude archéologique de cette sépulture, cf. G. Lecuyot, *Archéologia*, n° 227, 1987, p. 28-33; id., « Les tombes VdR 9 à 13 de la vallée des Reines », *ASAE* LXXIII (à paraître).
- 7. Amphores que nous appelons à fond pointu en bouton. Cf. G. Lecuyot, «La céramique de la vallée des Reines», dans Acts 5th ICE (à paraître). Des récipients du même type provenant de Medinet Habou sont datés de la seconde moitié du IIe s. apr. J.-C. (cf. U. Hölscher, The Excavations of Medinet Habu, V, 1954, p. 75, G'3, et pl. 48). D'autres exemplaires trouvés au Bucheum, se situent entre 275 et 395 apr. J.-C. (cf. R. Mond et O. Myers, The Bucheum, III, 1934, pl. 149 sq.).

En novembre 1985, nous avons retrouvé à l'entrée du caveau principal — parmi les déblais, dans un contexte complètement perturbé comprenant des fragments de momies et de linceuls d'époque romaine — la partie supérieure d'une petite étiquette de momie au nom de Plênis l'aîné (cf. *infra*, n° 3, p. 371). Toujours parmi les déblais du caveau principal, un ostracon a été mis au jour en 1986. C'est une liste de noms inscrite à l'encre noire sur un tesson en terre cuite rose avec engobe rouge à l'extérieur, qui provient de la panse annelée d'une jarre ou d'une amphore (cf. *infra*, n° 3, p. 374 sq.).

Tombe VdR n° 15. — Cette sépulture, qui se trouve également sur le versant sud, remonte, comme VdR n° 11, à la XVIII^e dynastie. Elle a été ensuite réoccupée à la Troisième Période Intermédiaire au cours de laquelle un caveau secondaire a été foré dans l'infrastructure initiale, puis de nouveau utilisée à l'époque romaine. C'est lors de ce dernier remploi que le caveau principal fut relié par un couloir à celui de la tombe voisine VdR n° 16 8.

Les déblais particulièrement bouleversés qui occupaient les lieux étaient composés essentiellement d'ossements, de fragments de momies et de lambeaux de linceuls, le tout recouvrant des vestiges plus anciens, contemporains de la Troisième Période Intermédiaire. La fouille effectuée en 1987 a livré trois documents écrits en grec : une bandelette de momie portant le nom de Mouthertès (?) qui se trouvait parmi les déblais entassés au fond du caveau (cf. *infra*, n° 1, p. 372 sq.), et deux étiquettes en bois : l'une, au nom de Tsonnesonthis, a été mise au jour à proximité de la paroi nord-ouest et provient de la couche supérieure des déblais (cf. *infra*, n° 1, p. 369 sq.); tandis que l'autre, au nom d'Apollônia, a été découverte, toujours dans cette accumulation de débris disparates, au fond du caveau (cf. *infra*, n° 2, p. 370).

Dans le même secteur de la nécropole, au sud de la tombe VdR n° 17 et au nord-est de la tombe VdR n° 18, le nettoyage entrepris en surface a permis de dégager de la couche de déblais, un ostracon fournissant une liste de noms (cf. *infra*, n° 4, p. 375). Le texte, incomplet, est tracé sur un tesson en terre cuite marron provenant d'une amphore lisse.

C'est toujours sur le versant sud et à l'extérieur, dans une zone de déblais localisée à proximité de la tombe VdR n° 26 et prospectée en 1986, qu'un autre ostracon sur poterie a été retrouvé. L'inscription qui se répartit sur trois lignes, est partielle et indéterminée (cf. infra, n° 5, p. 375).

Tombe VdR nº 53. — En 1985, le nettoyage de toute la zone située devant la tombe du prince Ramsès, sépulture d'un fils de Ramsès III réoccupée de manière intensive à l'époque romaine, a été à l'origine de plusieurs découvertes dont celle d'un four à chaux en partie préservé ⁹. L'enlèvement des déblais dans ce secteur nord de la nécropole a aussi permis de mettre au jour les restes de plusieurs momies tardives brûlées, des lambeaux

- 8. Pour l'état des lieux, cf. Ch. Leblanc, o.c., pl. 49, 52. L'étude archéologique a été menée par A.-M. Loyrette et M. Fekri, « Les tombes VdR 14 à 19 de la vallée des Reines » (à paraître).
- 9. Voir Ch. Leblanc, o.c., pl. 132. L'étude de la tombe VdR 53 (à paraître) a été assurée par M. Nelson et F. Hassanein.

de linceuls et de bandelettes et une vingtaine de morceaux de sarcophages en terre cuite. Parmi ces vestiges qui étaient dispersés à 1,50 m - 2 m au sud du four se trouvait également un ostracon portant sur deux lignes un alphabet et un abécédaire. Les lettres sont tracées en rouge sur un tesson de poterie annelée à engobe extérieur rose (cf. *infra*, n° 6, p. 376).

Tombe VdR nº 73. — La fouille conduite à l'extérieur de la sépulture de Henout-taouy (fille de Ramsès II) creusée sur le versant nord du ouadi principal et qui fut successivement remployée à la Troisième Période Intermédiaire, à l'époque romaine puis à l'époque copte, a livré un abondant matériel archéologique tardif.

La coupe stratigraphique établie en 1985 dans le « kôm » de déblais accumulés devant l'entrée de la tombe ¹⁰ a surtout permis de constater que les chrétiens, derniers occupants des lieux, avaient, avant de s'installer dans ce refuge, jeté à l'extérieur les momies romaines et leur mobilier funéraire. C'est ainsi que furent dégagés, dans l'axe et à 7,40 m de l'accès à la sépulture, plusieurs momies de femmes et d'enfants, des plastrons et linceuls peints, et près de cent-cinquante amphores brisées à fond pointu en bouton. Dans ce même contexte, fut trouvée une étiquette en bois, au nom de Senharyôs (cf. *infra*, n° 4, p. 371 sq.).

Tombe VdR nº 78. — Implantée sur le versant nord du ouadi principal et le long de la route moderne, cette tombe-puits de la XVIII^e dynastie a été par deux fois réutilisée : d'abord au cours des XXV^e-XXVI^e dynasties, puis à l'époque romaine ¹¹. Lors de cette dernière réoccupation, l'infrastructure de la tombe a été agrandie de deux chambres secondaires auxquelles on accède par un puits foré dans le sol du caveau initial. En 1986, la fouille de la chambre intermédiaire a révélé la présence de cinq momies visiblement profanées, de fragments de toiles peintes, d'une lampe à huile et d'une abondante quantité de linges funéraires. Sur deux de ces étoffes figuraient des marques d'embaumeurs (cf. infra, n° 2, p. 373).

B. Documents trouvés dans l'enceinte du Deir Roumi.

La campagne de fouille conduite en mars 1988 au Deir Roumi, nous a permis de nettoyer la partie nord du monument comprenant une tombe pharaonique (VdR n° 95) et une petite église ¹². Dix ostraca ¹³ ont été collectés dans les déblais. Ils sont rédigés soit en copte ¹⁴, soit en grec.

- 10. Cf. Ch. Leblanc, o.c., pl. 186.
- 11. Pour l'état des lieux, cf. Ch. Leblanc, o.c., pl. 19 et 208-211. Voir également : I. Franco, « Les tombes VdR 76 à 79 de la vallée des Reines » (en préparation).
- 12. Sur le Deir Roumi, cf. F. Ballerini, Notizia sommaria.., 1903, p. 138; E. Schiaparelli, Relazione.., I, 1924, p. 126; G. Lecuyot, «Le Deir
- Roumi, monastère copte de la vallée des Reines», dans *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 136, 1989, p. 60-63; Ch. Leblanc, o.c., p. 6-9 et pl. 24-27.
- 13. Les documents cités ne possèdent pas de n° OEA, mais seulement un numéro de chantier (Deir Roumi : I pour inscription, P pour poterie).
- 14. L'étude des ostraca coptes de la vallée des Reines a été confiée à M. Pezin.

Trois de ces ostraca grecs ont été mis au jour dans l'annexe est de l'église. Deux des documents (DR I, 4 et 5) sont écrits sur des tessons provenant d'amphores à paroi lisse, alors que le troisième (DR I, 6) est un fragment qui appartenait originellement à une amphore à paroi annelée avec intérieur résiné (cf. infra, n° 9-10, p. 379 et n° 7, p. 376-378).

Dans l'annexe ouest n'a été trouvé qu'un seul ostracon grec (DR I, 1) dont le texte de plusieurs lignes est tracé sur un tesson d'amphore annelée en terre cuite rose avec engobe extérieur orangé (cf. infra, nº 8, p. 378).

Un dernier document (DR P, 59) consiste en un nom gravé sur la panse d'un vase incomplet (cf. infra, nº 11, p. 380) orné d'un décor peigné représentant un poisson. Les fragments de ce récipient ont été découverts dans les déblais de ce qui pourrait être une cage d'escalier située à l'ouest, le long du mur sud de l'église.

II. – ÉTUDE ÉPIGRAPHIQUE DU MATÉRIEL RECUEILLI

A. Étiquettes de momies.

1. Étiquette de Tsonnesonthis (cf. pl. XXVIII-A)

Ier-IIe s. apr. J.-C.

Provenance: VdR nº 15. Inventaire: OEA nº 410.

Dimensions: long. 6,65 cm \times larg. 3,5 cm \times épais. 0,5 cm.

Date de la découverte : 1987.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description: étiquette rectangulaire, bord gauche biseauté; trou de fixation rond, avec une cordelette nouée encore en place. La surface inscrite est couverte d'un enduit blanchâtre. La datation est fondée sur l'écriture. Texte de quatre lignes.

> Τσοονεσόνθις Οκτάις γυνή Καροῦρις γυαφεύς 3 1. Καρούριος 3-4 1. γυαφέως

Οκταουίου

Tsonnesonthis, fille d'Octavius, femme de Karouris le foulon.

Le nom de Tsonnesonthis, qui signifie «les deux sœurs», Isis et Nephthys, a fait l'objet d'un savant et passionnant article de J. Quaegebeur, «Le nom propre Tsonesontis», CdE XLV/91, 1971, 158-172; le nom est un épichorique de la région thébaine; cette graphie tout à fait exceptionnelle (reduplication de la nasale et dentale aspirée) ne se retrouve précisément que sur une autre étiquette de momie (SB 5726; cf. NB 449, s.v.; cf. CEMG 1937), provenant d'Hermonthis, dont la vallée des Reines, la région la plus méridionale des Memnonia, est justement très proche.

30 A

Pour Οπτάιs, graphie pour Οπτάιος, (NB 240; Onomasticon 212), graphie pour Οπτάουιος, latin Octavius, voir un autre exemple dans l'Onomasticon 212, s.v. Le nom du mari de Tsonnesonthis, Karouris, « la grenouille », est banal. La mention du métier de « foulon » est intéressante : on sait que Thèbes était un grand centre de fabrication d'étoffes; un γναφεύς habitait en 113 av. J.-C. à l'intérieur du Phrourion des Memnonia et un autre foulon nous a laissé son étiquette de momie (A. Bataille, Les Memnonia, RAPH 23, 1952, p. 76).

2. Étiquette d'Apollônia.

Ép. romaine.

Provenance: VdR nº 15. Inventaire: ME. 15-60-04-87.

Dimensions: long. 9,2 cm \times larg. 3,6 cm \times épais. 0,5 cm.

Date de la découverte : 1987.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR nº 58).

Description: étiquette rectangulaire, ansata d'un seul côté, la partie ansata étant ellemême biseautée et comportant en son centre un trou de fixation rond, avec une cordelette nouée encore en place. Traces d'enduit blanchâtre sur la surface inscrite. La datation est fondée sur l'écriture, une sorte d'onciale atypique. Texte de trois lignes.

Απλωνία γυνη Ασκλατες ὶς Ἑρμοντιν 1 1. Απολλωνία 2-3 1. Ασκλατος 3 1. εἰς Ἑρμῶνθιν

Apollônia, femme d'Asklâs, à destination d'Hermonthis.

Pour la forme haplologique du nom de la défunte, voir NB 40, $\dot{A}\pi\lambda\omega\nu\dot{\alpha}\rho\iota\sigma\nu$, $\dot{A}\pi\lambda\omega\nu\sigma\dot{\nu}s$, et surtout Onomasticon 40, $\dot{A}\pi\lambda\omega\nu\dot{\iota}a$, $\dot{A}\pi\lambda\sigma\nu\dot{\iota}a$. Le passage de l'omicron du génitif atone d' $\dot{A}\sigma\kappa\lambda\dot{\alpha}\tau\sigma s$ à un epsilon muet est banal à l'époque romaine : il est le reflet d'une prononciation où l'accent d'intensité l'avait emporté. Le nom du mari d'Apollônia est certes extrêmement commun, mais il est surtout très fréquent à Thèbes et dans sa région (voir, entre autres, l'Index des O. Tait). La mention « à destination d'Hermonthis » est, dans le cas présent, particulièrement intéressante, car l'étiquette a été mise au jour in situ, dans le caveau d'une tombe de la vallée des Reines : une seule explication s'impose, à savoir que la morte a été expédiée à Hermonthis pour être inhumée dans la vallée des Reines; ceci pose également le problème des rapports, à l'époque romaine, entre Hermonthis, d'une part, et la vallée des Reines, de l'autre; rappelons que, comme pour l'étiquette de Tsonnesonthis ci-dessus, la vallée des Reines est la partie des Memnonia la plus proche d'Hermonthis : faut-il dès lors envisager que la vallée des Reines était à cette époque considérée comme faisant plus ou moins partie de la nécropole d'Hermonthis?

3. Étiquette de Plênis l'aîné.

Ier-IIe s. apr. J.-C.

Provenance: VdR nº 11.

Inventaire: ME (sans numéro).

Dimensions: long. 7,5 cm \times larg. 1,7 cm \times épais. 0,6 cm.

Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : étiquette fragmentaire, de forme rectangulaire; amorce du trou de fixation rond à droite. La datation est fondée sur l'écriture, une cursive de la haute époque romaine. Début, bords gauche et droit; deux lignes conservées.

L'anthroponyme Plênis, «l'artisan» est particulièrement fréquent sur la rive gauche thébaine et à Hermonthis.

4. Étiquette de Senharyôs (cf. pl. XXVIII-B)

Ier-IIe s. apr. J.-C.

Provenance: VdR nº 73 (extérieur).

Inventaire: OEA n° 321.

Dimensions: long. 10,8 cm \times larg. 4,5 cm \times épais. 1,2 cm.

Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : étiquette rectangulaire, bord gauche légèrement biseauté; trou de fixation rond. La datation est fondée sur l'écriture, une petite cursive déliée caractéristique de la haute époque romaine. Texte de deux lignes.

Σεναρυῶθος Παμώνθου Ατρήους Πανεήους 1 1. Σεναρυῶτος ?

(Momie de) Senharyôs, fille de Pamônthès, petite-fille d'Hatrès, arrière petite-fille de Panéès ou (originaire) de Panéèou.

Il semble préférable d'interpréter le nom de la défunte comme une variante graphique du génitif de $\Sigma \varepsilon \nu \alpha \rho \nu \tilde{\omega} \varepsilon$, plutôt qu'un nominatif $\Sigma \varepsilon \nu \alpha \rho \nu \tilde{\omega} \theta o \varepsilon$, qui serait un doublet non encore attesté de $\Sigma \varepsilon \nu \alpha \rho \nu \tilde{\omega} \theta n \varepsilon$, $\Sigma \varepsilon \nu \alpha \rho \nu \tilde{\omega} \tau n \varepsilon$; cela impliquerait en outre un nom de femme

dont la finale serait -os. La filiation de la défunte qui, dans le cas présent, remonterait jusqu'à l'arrière grand-père, constituerait en tout état de cause un fait exceptionnel dans ce genre de document, encore qu'elle puisse s'expliquer par la banalité des noms : Senharyôs ou Senharyôthès et Hatrès sont panégyptiens, Pamonthès est quasiment un épichorique de Thèbes et de sa rive gauche; ce genre de filiation n'est toutefois pas sans exemples : ainsi, un sondage dans le Corpus des étiquettes de momies nous en a fait trouver quelques rares cas, moins d'une dizaine sur plus de deux milles documents (CEMG 214; 260; 642; 677; 1057; 1112; 1404). Par ailleurs l'anthroponyme *Πανεης dont Πανεήους serait normalement le génitif est inconnu des onomastica; en revanche, il existe un toponyme copte πανεθογ que S. Sauneron a identifié avec le village de Banahou, un peu au sud de Tahta (Villes et légendes d'Égypte, 1974, p. 75); W. Vycichl a récemment montré que ce village tirait son nom des roues hydrauliques (Dictionnaire étymologique, 1983, p. 161, s.v. πανεθησγ); ce nom de lieu de la région d'Akhmîm/Sohag, d'où proviennent tant d'étiquettes de momies, serait normalement transcrit en grec Πανεήου(s).

Si $\Pi \alpha \nu \epsilon \dot{\eta} o \nu s$ est un toponyme, on attend normalement $\dot{\alpha} \pi \dot{o}$, mais l'absence de la préposition n'est pas sans exemple, le toponyme marquant l'origine pouvant être simplement juxtaposé (parataxe) (CEMG 1934, 1978; 2018; 2030; 2050; 2093; 2104 A; 2166). Si $\Pi \alpha \nu \epsilon \dot{\eta} o \nu s$ est un anthroponyme non encore attesté, il est tiré du nom du village.

B. Linges funéraires inscrits.

1. Bandelette de Mouthertès (?).

Ier-IIe s. apr. J.-C.

Provenance: VdR n° 15. Inventaire: ME. 15-63-04-87.

Dimensions: long. 210 cm × larg. 2 cm; long. de la surface inscrite 18 cm.

Date de la découverte : 1987.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : longue bandelette en lin, dont chaîne et trame de tissu sont composées de deux brins chacune. Texte d'une ligne.

Μουθερτετος θυ(γατρός) Πνήβιιος 1. Μουθερτητος ? θὸ 1. Πνήβιος

(Momie de) Mouthertès, fille de Pnèbis.

Le nom de la défunte fait difficulté : la finale en $-\tau os$ nous invite à considérer cette forme comme le génitif d'un anthroponyme féminin inconnu par ailleurs, * $Mov\theta \varepsilon \rho \tau \tilde{\eta}s$, et à supposer une faute $-\tau \varepsilon \tau os$ pour $-\tau \tilde{\eta}\tau os$, comme, par exemple, $\Theta \alpha \tau \rho \tilde{\eta}\tau os$ vel sim. On peut aussi songer à un découpage différent, l'élément Mouth- pouvant constituer

un nom théophore à lui tout seul. Tel quel, le patronyme n'est pas recensé, mais on connaît $\Pi v \tilde{\eta} \pi \iota s$ à côté du simple $N \tilde{\eta} \pi \iota s$ (Onomasticon 262; 207), ainsi que la variante $\Pi v \tilde{\eta} \varphi \iota s$ (NB 335; Onomasticon, 262): la plupart de ces occurrences font référence à des ostraca thébains du II e siècle de notre ère.

2. Marques d'embaumeurs.

Ép. romaine.

Provenance: VdR nº 78 (caveau intermédiaire).

Inventaire: ME (sans numéro).

Dimensions: long. de la surface inscrite a - 4 cm; b - 10,5 cm.

Date de la découverte : 1986.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR nº 58).

Description : fragments de toile de lin, de qualité assez fine, portant de courtes inscriptions grecques à l'encre.

a. Β1. (δεύτερον)

Second (carré de lin).

Premier (carré de lin) de Phthô(mônthès).

Pour les marques d'embaumeurs, on verra A. Bataille, « Les inscriptions des linges », BIFAO XXXVIII, 1939, p. 90-107; Id., Les Memnonia, p. 211-213, et plus récemment MIFAO CIV, 1980, p. 334 sq. Le nom $\Phi\theta o\mu\dot{\omega}\nu\theta\eta s$, qui n'est écrit $\Phi\theta\omega\mu\dot{\omega}\nu\theta\eta s$ qu'une seule fois (O. Tait 296), rappelle « un dieu très achalandé à l'époque dans la région de Hermonthis : Montou » (A. Bataille, Les Memnonia, p. 79). Une première lecture $\Phi\alpha\tilde{\omega}(\varphi\iota)$ doit être abandonnée pour des raisons paléographiques.

C. – Ostraca provenant des tombes du ouadi principal et du Deir Roumi.

1. Liste de noms.

IIe s. apr. J.-C.

Provenance: VdR nº 11 (extérieur, escalier).

Inventaire: ME (sans numéro).

Dimensions: $6 \text{ cm} \times 5 \text{ cm} \times 0.6 \text{ cm}$.

Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description: tesson, terre cuite marron.

30 B

2 Καμητιο 3 Πετοσορβ 4 Παωθιο

Psentsen-; Kamêtis; Petosorb(ouchis) (ou Petosorkos/-ôn); Paôthis; San....-; Petechôn

- 3 L'ambiguïté bien connue à cette époque entre bêta et kappa ne permet pas de trancher entre $\Pi \varepsilon \tau \sigma \sigma \rho \delta \tilde{\nu} \chi \iota s$, très probable car extrêmement bien attesté dans les ostraca thébains (NB 320; Onomasticon 256), et $\Pi \varepsilon \tau \sigma \sigma \delta \rho \kappa / \chi \sigma s$ (NB 320).
- 2. Fragment de compte.

IIe s. apr. J.-C.

Provenance: VdR nº 11 (extérieur, escalier).

Inventaire: ME (sans numéro).

Dimensions: $6 \text{ cm} \times 5 \text{ cm} \times 0.6 \text{ cm}$.

Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description: tesson, terre cuite marron. Bord gauche d'un compte sur lequel on a les débuts de cinq lignes. On retrouve deux fois un nom commençant ainsi: $\sum \varepsilon \mu [\nu, \sum \varepsilon \mu \nu]$.

3. Liste de noms. Ép. byzantine.

Provenance: VdR n° 11 (intérieur). Inventaire: ME (sans numéro).

Dimensions: 8 cm \times 6,5 cm \times 0,6 cm.

Date de la découverte : 1986.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR nº 58).

Description: tesson, terre cuite rose.

Ταλαῦ(s) Μελα. Βουλαῦ Α΄. χώφεω(s) Βαρουγᾶs

Talau(s) fille de Melas (?); Boulau(s); Anchôphis; Barouchas.

- 2 Tel quel, le nom est inconnu, mais Boulos est attesté une fois (Onomasticon 81).
- 3 La seconde lettre est illisible, mais $\mathring{A}\gamma\chi\tilde{\omega}\varphi$ is entre dans une série de noms égyptiens très fréquents.
- 4 Certainement un nom sémitique tiré de Baruch: on trouve dans les onomastica $B\alpha\rho\alpha\chi^i\alpha s$ et $B\alpha\rho\tilde{\omega}\chi$.

4. Liste de noms.

Ier-IIe s. apr. J.-C.

Provenance: secteur VdR nos 16-18 (surface).

Inventaire: OEA nº 409.

Dimensions: $15 \text{ cm} \times 8,5 \text{ cm}$. Date de la découverte: 1987.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description: tesson, terre cuite marron.

Πάτσμεως
| Πάτσμεως
| Πασήμιο(s) Ψενμ[
| Πετεμρώθο[υ
| Ψενμώνθου [
|] . [

Rappelons qu'Harachthès signifie Horus de l'horizon; pour Pasèmis, voir infra 7,1 comm. ad l.; * $\Pi \dot{\alpha} \tau \sigma \mu$ is, add. lex. $\Pi \varepsilon \tau \varepsilon \mu \rho \omega \theta$.[est probablement une métathèse pour $\Pi \varepsilon \tau \varepsilon \rho \mu \dot{\omega} \theta \eta s$, var. de $\Pi \varepsilon \tau \varepsilon \rho \mu o \tilde{\upsilon} \theta i s$, attesté sous la graphie $\Pi \varepsilon \tau \varepsilon \rho \mu \dot{\omega} \tau \eta s$ (Onomasticon, 253).

5. Texte indéterminé.

IIe-IIIe s. apr. J.-C.

Provenance: secteur VdR n° 26 (surface).

Inventaire: OEA n° 368. Dimensions: 9 cm × 5,5 cm. Date de la découverte: 1986.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : tesson, terre cuite marron. Début de texte, le bord droit et le bas manquent.

[Ė]ὰν δέ τις μὴ δι . (.) [
εἰς τὴν ἐορτὴν . [
τοῦ Ἀθὺρ μη[νὸς

Si quelqu'un ne pas, à la fête, du mois d'Hathyr

6. Alphabet et abécédaire (cf. pl. XXVIII-C).

Ép. romaine.

Provenance: secteur VdR nº 53 (surface).

Inventaire : OEA n° 314. Dimensions : 7 cm × 6 cm. Date de la découverte : 1985.

Lieu de conservation : magasin OEA, vallée des Reines (VdR n° 58).

Description : tesson, terre cuite rose. Le bord droit manque; le texte est rédigé à l'encre rouge.

Alphabet grec avec tentative de transcription phonétique en latin: ainsi l'ordre des lettres de l'abécédaire latin n'est pas respecté, G venant à la 3° place pour transcrire le gamma, Z à la 6° place sous le zêta, C sous le kappa à la 8° place; ceci explique aussi que sous l'êta et le thêta il y ait un blanc. Deux lettres grecques, le gamma et l'epsilon, sont pourvues d'apices.

7. Ordre de paiement (cf. pl. XXVIII-E).

IIIe-IVe s. apr. J.-C.

Provenance: Deir Roumi, annexe à l'est de l'abside de l'église.

Inventaire: ME. DR I, 6.

Dimensions: 7,7 cm \times 8 cm \times 0,6 cm.

Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation: magasin OEA, Deir Roumi.

Description: tesson, terre cuite marron, texte complet de quatre lignes.

Πασῆμ(ιs) Τσώλη ἀπὸ
Τερκύθ(εωs). Δὸς Παέρ(ι)
Ϊμούτ(ου) (σίτου) (ἀρταβης) ἀρ(ταβης) (ήμισυ) (τέταρτου)
Εσημιωσάμην.
1 Παση^μ 2 Τερκυθ\ Παερ\ 3 ϊμουτ\ το αρ! ∠δ- 4 εσημιω\σαμή

Pasèmis à Tsôlè, originaire de Terkyth(is). Fournis à Paer(is), fils d'Imout(ès), 1/2 1/4 (?) d'artabe de blé. Signé par moi.

1. $\Pi \alpha \sigma \tilde{\eta} \mu \iota s$, « l'homme du dieu Djemé, le dieu tout spécialement memnonite », est un épichorique de cette partie sud des *Memnonia* où se trouve la vallée des Reines (Bataille, Les Memnonia, p. 78 sq.). $\Gamma \sigma \omega \lambda \eta$, add. lex.; on connaît $\Gamma \sigma \omega \nu \eta$, var. $\Gamma \sigma \tilde{\omega} \nu \varepsilon$, qui est bien attesté à la Basse Époque (NB 449).

2. Le village de Terkyth(), sous cette graphie avec epsilon, figure dans Calderini, Diz. geogr. IV/4, 1986, p. 395, s.v. $T\varepsilon\rho\kappa\theta$ (), qui renvoie à un unique document, SB 3992, une étiquette de momie chrétienne ainsi libellée : $\Sigma \tau \rho \dot{\alpha} \beta \omega \nu \ K \alpha \tilde{\nu} \epsilon \rho \ \dot{\alpha} \pi \dot{\delta} \ T \epsilon \rho \kappa^{\theta} (\) M \dot{\eta} \lambda \dot{\eta} \pi \iota s$ οὐδὶς ἀνθανίτων τῆς θ ἰνδ(), «Strabôn fils de Kauer, originaire de Terk(y)th(is); ne pleure pas, personne n'est immortel; la 9e indiction ». L'authenticité de ce texte a été mise en question par Preisigke (NB 168, s.v. Καῦερ), si bien qu'il a été exclu du CEMG. Le présent ostracon conforte, au contraire, l'existence du toponyme Terkythis et, du même coup, l'authenticité de l'étiquette SB 3992 (une impossible vérification sur l'original permettrait certainement d'y lire un hypsilon effacé ou oublié par l'édition première). Il faut identifier Terkythis avec le village de Tarkytis, connu dès le IIe s. av. J.-C. dans le Pathyrite occidental (Calderini, o.c., p. 363, s.v. Ταρκῦτιs): cette localité, associée à Tolkis, appartenait au voisinage de Thèbes et d'Hermonthis, l'ancien Pathyrite étant devenu le nome Hermonthite à la fin de la dynastie ptolémaïque (Bataille, Les Memnonia, p. 227, 64). Fait capital, la provenance du présent ostracon est assurée, la vallée des Reines, la partie la plus méridionale des Memnonia, qui s'étendait au Pathyrite-Hermonthite : il faut rechercher Tarkytis/Terkythis en amont de la zone Djemé - vallée des Reines, sur la rive gauche, probablement pas très loin au sud, sous le nom vraisemblablement de *Darshout, vel sim. (comparer Teberkythis, *Βεραῦθις, Farshout).

Or, tant dans les textes grecs que coptes du monastère de Phoebammôn, dont les plus anciens remontent précisément au IVe siècle, on retrouve fréquemment la kôme de Terkythis: ainsi les graffites grecs 4, 3; 20, 3 $(\kappa\omega\mu\eta)$; les graffites coptes 17, 1; 30, 3; 59, 5; 75 (?); 88, 2-3 et 95, 3, dont plusieurs émanent d'un diacre et où la transcription copte TEPK- est très proche du grec (R. Rémondon, Y. Abdel Mesîh, W.C. Till, OHE KHS-Burmester, Le monastère de Phoebammon dans la Thébaïde, II, Graffiti, Inscriptions et Ostraca, SAC, Le Caire, 1965). Les auteurs signalent d'ailleurs dans une note infrapaginale au graffite 17, 1 d'autres occurrences du même toponyme, avec la graphie TEPKOT, au monastère de Saint Épiphane, ainsi que dans des lettres et des ostraca coptes. La densité particulière des occurrences du toponyme dans les alentours du monastère de Phoebammôn, qui, rappelons-le, se trouve à Deir el-Bahari, à quelques kilomètres à vol d'oiseau de la vallée des Reines, est un élément de plus qui permet d'établir la proximité du village de ce dernier site. Il faut signaler enfin l'existence du nom de femme $Tepho \tilde{v} \theta ls$ au I^{er} siècle qui est, à l'évidence, un anthroponyme tiré du toponyme (NB 429).

On en serait resté là, si une savante recherche n'était venue nous en apprendre bien davantage, grâce aux sources égyptiennes cette fois-ci: en effet, le grand texte des donations au temple d'Edfou mentionne, dans le Pathyrite, « La Haute-terre d'Arment, la Haute-terre de (T) arkutis (?)» (D. Meeks, Le grand texte des donations au temple d'Edfou, p. 21, (53)-(54)). Le savant éditeur a découvert, dans les sources démotiques, les éléments d'une localisation plus précise de T3-rkt, « sur le domaine de Montou, ..., dans le district Nord, à l'Ouest du nome Pathyrite», ainsi que son équivalence avec le grec $T\alpha\rho\kappa\bar{v}\tau$, le copte $T\rho\kappa\omega\tau$, $T\epsilon\rho\sigma\omega\tau$; il pense qu'il faut chercher cette ville — nous savons qu'il s'agit en fait d'un village — « en amont d'Arment, à l'écart du fleuve, c'està-dire dans la région de Rizeikat (D. Meeks, o.c., p. 65) et rappelle un rapprochement

phonétique possible entre Rizeikat et Tarkythis. Quant à Tolkis, elle devrait, selon D. Meeks, être au nord d'Arment, dans la région d'Aqalta. À ce sujet, nous posons la question : peut-on reconnaître dans « Aqalta », par métathèse et adjonction d'une voyelle prothétique, le nom même de Tolkis?

- 3. lire $\dot{I}\mu o \dot{\nu}\theta o \nu$; la mention $\dot{\alpha}\rho()$ est tout à fait inhabituelle.
- 4. $\sigma \varepsilon \sigma \eta \mu$ est exclu; le trait oblique au-dessus de l'omega ne s'explique pas.
- 8. Fragment indéterminé (cf. pl. XXVIII-D)

VIe s. apr. J.-C.

Provenance: Deir Roumi, petite annexe à l'ouest de l'église.

Inventaire: ME. DR I, 1.

Dimensions: $12 \text{ cm} \times 7.5 \text{ cm} \times 0.6/0.8 \text{ cm}$.

Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation : magasin OEA, Deir Roumi.

Description: tesson, terre cuite rose. Datation fondée sur l'écriture. Le début, apparemment, la fin et les bords gauche et droit manquent.

```
]θ κατα σπρι( ) τη[
]το συν θ( ) τρίτης ἐπ[
]ωνος εἰς πέδια [
]του τῶν πακτον[

5 ] Φακῆς ἀρτάβας τ[
] Ανασθασίω τελειω[
]σιον τοῦ γεωμετρ(ου) εἰς σ[
]ημαι τὴν παρούση[ν
]. Θώθ κη ἰνδι(κτίονος) ...[

10 ]... χρ(υσου) νο(μισμάτια) δ πολ( ) (καί)

Ε[

1 κατασπρι/ 2 σὖν 4 τούτων? 6 l. Αναστασίω 7 γεωμετρ/
9 ινδι/ 10 $\frac{n}{n}$ ς
```

- 1. la lecture est sûre; lire $\kappa \alpha \tau \alpha \sigma \pi \iota \rho() = \kappa \alpha \tau \alpha \sigma \pi \varepsilon \iota \rho(\varepsilon \iota \nu)$?
- 2. ou $\sigma v \nu \theta(\epsilon \sigma \epsilon \omega s)$? $\sigma \dot{v} \nu \theta(\epsilon \tilde{\varphi})$?
- 4. πάκτων? πακτών ων?
- 9. à la fin de la ligne, le chiffre de l'indiction.

9. Ordre de paiement (?).

IVe-Ve s. apr. J.-C.

Provenance: Deir Roumi, petite annexe à l'est de l'abside de l'église.

Inventaire: ME. DR I, 4.

Dimensions: 11 cm \times 9 cm \times 0,8 cm.

Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation: magasin OEA, Deir Roumi.

Description : tesson, terre cuite marron. Texte de cinq lignes très effacées.

10. Fragment de compte.

Ép. romaine-fin IIIe s. (?).

Provenance: Deir Roumi, petite annexe à l'est de l'abside de l'église.

Inventaire: ME. DR I, 5.

Dimensions: 9,5 cm \times 9,5 cm \times 0,6/0,7 cm.

Date de la découverte : 1988.

Lieu de conservation : magasin OEA, Deir Roumi.

Description: tesson, terre cuite marron. Fin d'un compte d'argent dont il ne subsiste que quatre lignes.

$$au\omega[$$
 $vacat \pm 2 - 3 \text{ lignes}$
 $ext{Mεσορὴ $i\bar{\theta}$ }
 $ext{στρ... ἀρχ[υ]ρίου}$
 $ext{μν(αι) ια (δηνάρια) δ}$
 $ext{4. μν *}$$

Il est question de 11 mines d'argent et de 4 deniers.

11. Inscription sur jarre.

Ép. romaine-ép. byzantine.

Provenance: Deir Roumi, cage d'escalier, le long du mur sud de l'église.

Inventaire: ME. DR P, 59. Dimensions: 11 cm × 7 cm. Date de la découverte: 1988.

Lieu de conservation: magasin OEA, Deir Roumi.

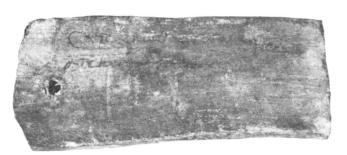
Description: cf. supra, p. 369.

сери[пос]

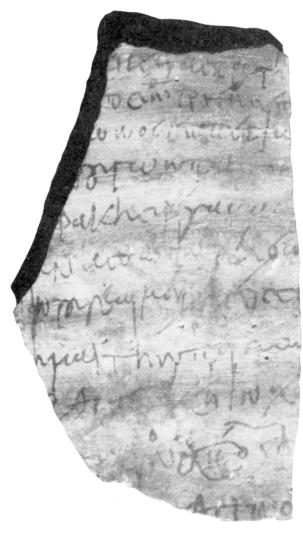
(Jarre de) Serenus.



A. Étiquette de Tsonnesonthis. (Éch. 1/1)



B. Étiquette de Senharyôs. (Éch. 3/4)

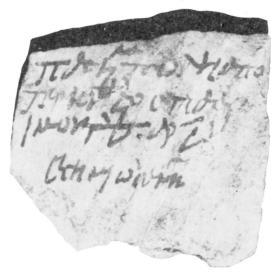


D. Ostracon Deir Roumi [DR I, 1]. (Éch. 1/1)

C. Alphabet et abécédaire.



E. Ostracon Deir Roumi [DR I, 6]. (Éch. 1/1)



(Crédit photo : M. Kurz, A et C — Ch. Leblanc, B — G. Lecuyot, D et E.)